

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'OBSERVATOIRE DE LA FINTECH

Mikaël PTACHEK

Paris, le 16 décembre 2019

Nouveau record en 2019 pour le financement de la Fintech en France

L'Observatoire de la Fintech publie les résultats de son étude sur le financement et l'évolution du secteur au cours de l'année 2019

- ➔ Le financement de la Fintech s'établit en 2019 à 640 millions d'euros de fonds levés, en progression de 63% par rapport à l'année 2018 avec 85 opérations.
- ➔ La taille des financements continue de progresser avec 4 opérations supérieures à 50 millions d'euros (*Wynd, Payfit, Younited Credit et Shift Technology*) et 6 opérations entre 20 et 40 millions d'euros (*Alan, Spendesk, Swile, Lemonway, Bankin' et Luko*).
- ➔ La hausse du ticket moyen des opérations qui passe de 5 à 7,5 millions d'euros entre 2018 et 2019 traduit le financement à la fois de projets matures supérieurs à 20 millions d'euros et de projets plus jeunes en amorçage / série A avec 50 opérations jusqu'à 3 millions d'euros.

■ Très nette accélération du financement en 2019

Le financement de la Fintech en France dépasse en 2019 un nouveau plafond avec 640 millions d'euros pour 85 opérations. Cela se traduit par des financements unitaires en très forte hausse sur les 10 premières opérations qui représentent 430 millions d'euros de fonds levés.

« Si la France n'a pas encore sa licorne[®] Fintech, l'année 2019 marque le passage à l'échelle d'un plus grand nombre de Fintech françaises avec un développement international pour un certain nombre d'entre elles. Cela est rendu possible par des financements de plus en plus importants, qu'il s'agisse du ticket de l'opération ou des investisseurs prêts à soutenir le marché en France », **décrypte Mikaël Ptacek, Président de l'Observatoire de la Fintech.**

En 10 ans à fin 2019, la Fintech en France aura levé environ 2 milliard d'euros.

Depuis les années 2010 jusqu'à la fin de l'année 2019, la Fintech en France aura levé environ 2 milliards d'euros auprès de Business Angels, de fonds d'amorçage, de fonds d'investissements ou de Corporate (établissements bancaires, compagnies d'assurance, sociétés de grande distribution, opérateurs télécom ...).

A partir de 2015, le financement de la Fintech devient réellement significatif en France en franchissant le seuil de 100 millions d'euros de fonds levés.



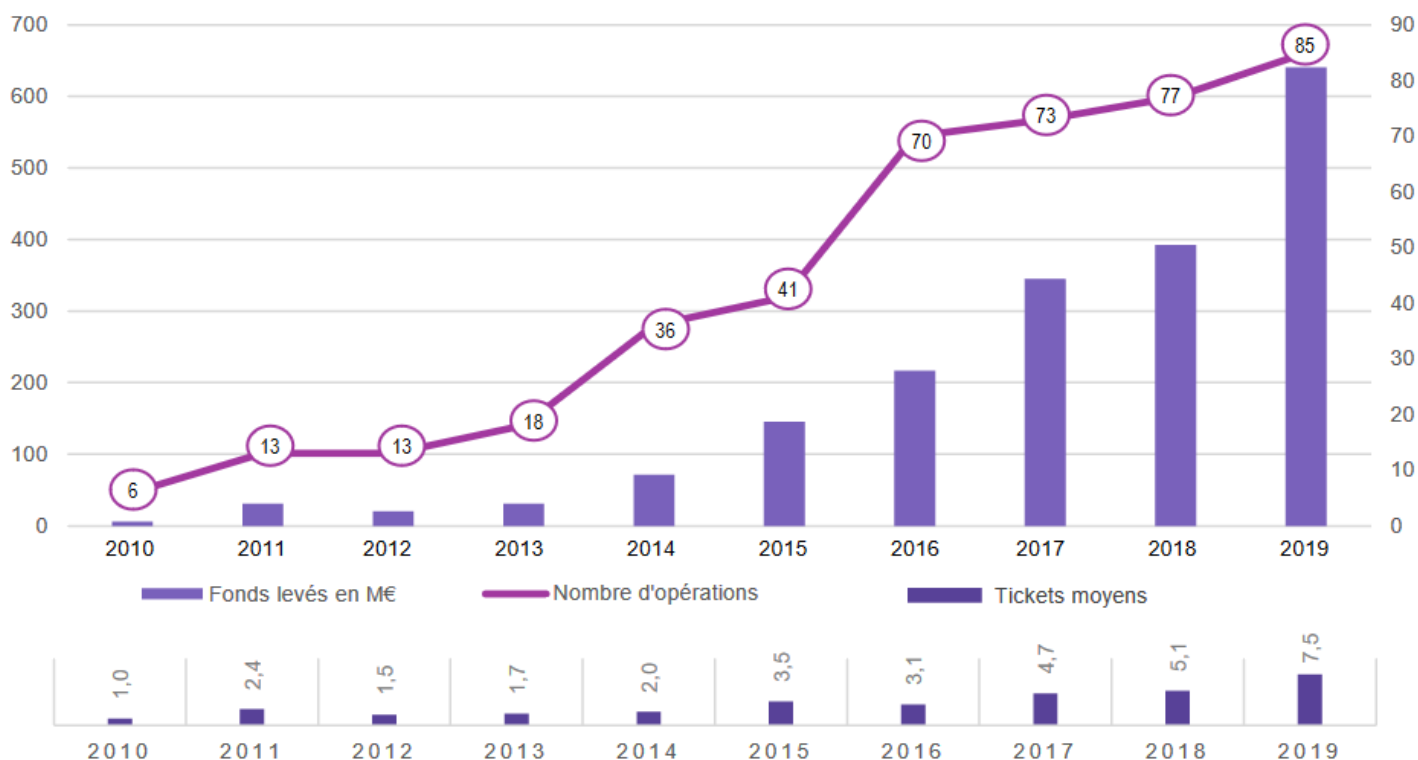
Accélération de la Fintech 2019

640 M€
d'euros de fonds levés en 2019 avec 85 opérations

1,9 Mds€ ▲
de fonds levés en 10 ans avec 434 opérations

Il progresse régulièrement chaque année pour s'établir à **640 millions d'euros de fonds levés en 2019 à travers 85 opérations.**

Le ticket moyen connaît quant à lui une croissance exponentielle entre 2010 et 2019 pour atteindre **7,5 millions d'euros par opération.**



Les principaux indicateurs des fonds levés en 2019 et rappel de l'évolution en 10 ans

Une taille de financement qui continue de progresser

Cette année a été marquée par **une forte progression du ticket moyen, supérieur à 7 millions d'euros par opération.**

« **En 2019, les 10 plus importantes levées de fonds dans la Fintech en France ont totalisé 430 millions, soit le double de l'année 2018 dont les 10 meilleures opérations avaient**

cumulé 212 millions. Cela vient confirmer la capacité des investisseurs à apporter des financements unitairement beaucoup plus importants », souligne Mikaël Ptachek, Président de l'Observatoire de la Fintech.

Top 10 opérations Fintech en 2019



Top 10 opérations Fintech en 2018



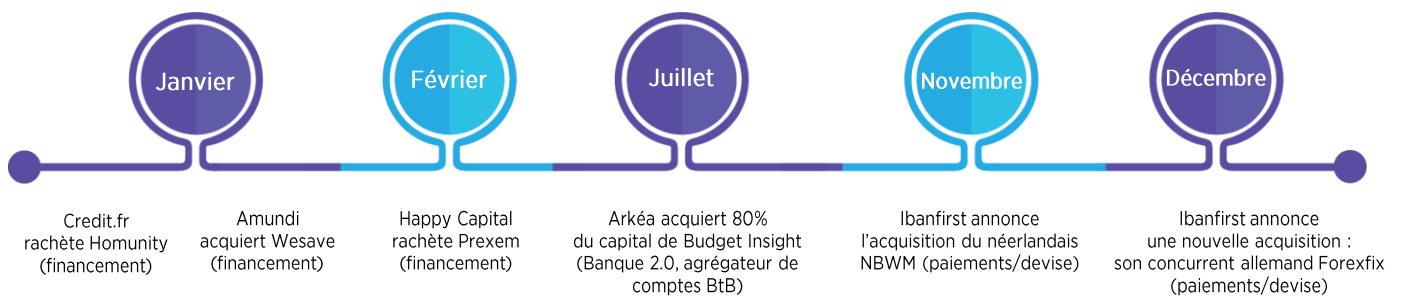
Un écosystème de l'innovation toujours en mouvement : créations, M&A, cessation d'activité rythment l'évolution du secteur

20% des levées de fonds réalisées en 2019 l'ont été par des sociétés de moins de 2 ans (soient 17 opérations sur 85). De surcroît, en amorçage ou en **série A**, les projets plus jeunes ont concerné **50 opérations qui ont levé jusqu'à 3 millions d'euros** au cours de l'année.

L'activité de M&A avait été très forte en 2017 avec les rachats de Nickel par BNP Paribas, de Dalenys par BPCE, de KissKissBankBank par La Banque Postale, de Credit.fr par Tikehau Capital et de Pumpkin par Crédit Mutuel Arkéa.

Ces cinq opérations avaient marqué un premier tournant important dans la consolidation de la Fintech en France, à travers une validation par le marché des propositions de valeur des Fintech.

Après une année 2018 assez calme, le M&A a repris en 2019, avec les transactions suivantes, dont les montants des transactions n'ont pas été rendus publics :



Année 2019

L'activité traduit à la fois quelques acteurs offensifs en croissance externe et une concentration rendue nécessaire dans des métiers Fintech qui rencontrent des difficultés à décoller.

Enfin, la Fintech est un éco-système d'innovation qui voit des acteurs abandonner la course, par manque de financement ou en étant positionnés sur un marché qui tarde à croître.

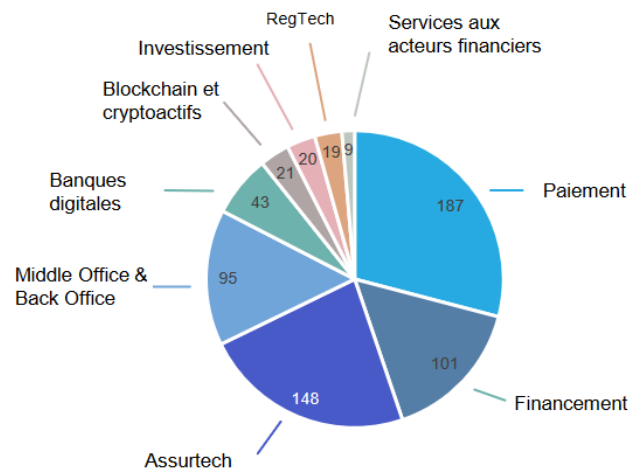
C'est ainsi qu'en 2019, les sociétés suivantes notamment ont cessé leur activité :

- Care Labs (paiements) en mars 2019
- Itiqiti (financement) en avril 2019
- Valoo (assurtech) en Juin 2019
- Oyst (paiements) en juin 2019
- Marie Quantier (investissement) en août 2019
- Afrimarket (paiements / marketplace) en septembre 2019

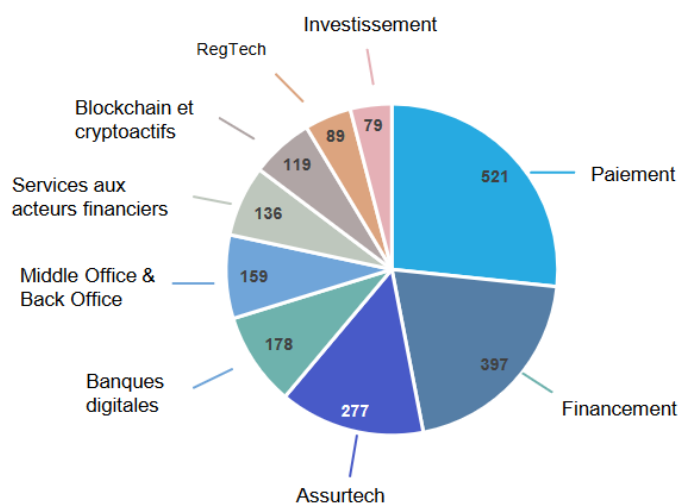
■ Evolution des métiers de la Fintech

Si le **paiement**, qui est en France tout comme dans le monde le métier historique de la Fintech, compte pour 30% des fonds levés en 2019 et 29% des fonds levés en cumul, des métiers plus récents comme l'Assurtech, la Regtech et la Blockchain ont émergé : **l'Assurtech** en est le plus représentatif avec 23% des fonds levés en 2019 et 14% en cumul.

Répartition par métier Fintech des levées de fonds réalisées en 2019



Répartition par métier Fintech des levées de fonds réalisées en cumul à fin 2019



Répartition des fonds levés par métier Fintech en France

■ Témoignages d'experts et actualités

Dans l'édition complète de l'étude, des experts partagent leur analyse de thématiques d'actualité de la Fintech et de la transformation des services financiers :

- « Quel horizon pour la Fintech à Paris ? » par Edouard Plus, Directeur du Swave, Paris&Co, 1^{ère} plateforme française d'innovation Fintech.
- « A qui s'adresse le financement participatif sur le marché Français ? » par Richard Jacquet, Président de Zencap Asset Management et David Spira, Directeur des Risques de Zencap Asset Management.
- « Nickel : De la success story d'une néobanque en France à l'internationalisation d'un modèle » par Jacques-Olivier Schatz, Directeur Général de Nickel.
- « manager.one : comment faciliter le quotidien des dirigeants de sociétés » par Adrien Touati, Co-Fondateur de manager.one.
- « Comment utiliser le supercollectif pour repenser les partenariats ? », par Marion Nibourel, Manager de la Place Fintech, lieu de rencontres des acteurs de l'innovation en Finance, au Palais Brongniart à Paris.
- « Transformation numérique : Du neuf du côté de l'industrie ? » par Vincent Champain, Cadre dirigeant dans le secteur de la haute technologie, Président de l'Observatoire du Long Terme, think tank dédié aux enjeux de long terme.
- « Les clés d'une incubation réussie pour une Fintech » par Cécile Bulle, Responsable de l'incubateur fondation Paris-Dauphine.
- « Human capital : mais que nous manque-t-il pour réussir ? » par Rodolphe Falzerana, Coach d'entrepreneurs | Performance comportementale, Lean Startup & Innovation.
- « CIR, JEI, aides Bpifrance... : les dispositifs d'aides publiques à l'innovation et les Fintech françaises » par Yonathan ARFI, Directeur Associé d'Optimal Gestion, cabinet de conseil spécialisé dans la mobilisation d'aides publiques à l'innovation.

■ Méthodologie de l'étude

- L'Observatoire de la Fintech répertorie tout au long de l'année sur la base d'informations publiques les tendances de la Fintech en France. Ces informations font ensuite l'objet d'un traitement statistique par l'Observatoire de la Fintech.
- Ces données sont, lorsque cela est pertinent ou possible, corroborées selon différentes sources, notamment avec les acteurs eux-mêmes ou leurs investisseurs.
- Une transaction est présentée sur la période au cours de laquelle celle-ci est annoncée et devenue publique.

L'étude complète est disponible sur demande à l'adresse mail suivante : mikael.ptachek@fintech-metrix.com.

Contact

Mikaël Ptachek

L'Observatoire de la Fintech

Président

mikael.ptachek@fintech-metrix.com – 06 37 28 10 12

A propos de L'Observatoire de la Fintech

L'Observatoire de la Fintech est une Association régie par la loi de 1901 qui a pour objet de diffuser la connaissance de la thématique de la Fintech.

Pour ce faire, l'association a recours à différents supports de communication parmi lesquels publications, enseignement, formation, conférences, communiqués de presse site internet, réseaux sociaux.

 [l-observatoire-de-la-fintech](#)  [@l_fintech](#)

www.fintech-metrix.com

A propos de L'Observatoire de la Fintech

L'Observatoire de la Fintech est une Association régie par la loi de 1901 qui a pour objet de diffuser la connaissance de la thématique de la Fintech.

Pour ce faire, l'association a recours à différents supports de communication parmi lesquels publications, enseignement, formation, conférences, communiqués de presse site internet, réseaux sociaux.

www.fintech-metrix.com

Mentions légales

L'Association « L'Observatoire de la Fintech » est une association régie par la loi de 1901, enregistrée et créée sous le numéro W751254952.

© 2020 L'Observatoire de la Fintech est une marque déposée. Tous droits réservés.